MANIFESTATION - **DIMANCHE 1ER AOÛT 2021**

FÊTE NATIONALE À LA PLAGE DE LA SAVONNIÈRE

Certificat COVID
+ pièce d'identité
obligatoire
(16 ans et +)

Masque non-requis

COMMUNE DE
COLLONGE-BELLERIVE

Les autorités communales se réjouissent tout particulièrement de pouvoir organiser un événement public pour célébrer le 730ème anniversaire de la Confédération helvétique.

L'an dernier, cette fête a dû être annulée pour raisons sanitaires. Cette année un rendez-vous est possible, dans un cadre repensé et responsable.

L'entrée du site sera soumise à certaines conditions pour que la fête soit aussi belle que possible et aussi maîtrisée que nécessaire.

1'500 participants maximum (sans réservation)
Contrôle de certificats COVID-19 à l'entrée du site
Augmentation du nombre de stands de restauration, pour une meilleure circulation

INFOS PRATIQUES

- Bons repas en vente du 22 au 30 juillet à la réception de la mairie (ou dès 18h à la plage de la Savonnière, le 1er août)

- Vente des insignes de la Fête nationale dès aujourd'hui à la réception de la mairie (ou à l'entrée, le 1er août)
  Les fonds récoltés sont destinés à des monuments historiques, des projets culturels ou sociaux en Suisse

- Merci de vous conformer aux consignes de sécurités des pompiers.
  Un emplacement spécial est prévu pour l'allumage des engins pyrothechniques

- La commune de Collonge-Bellerive fait un geste pour l'environnement et choisit l'utilisation de vaisselle compostable pour cette fête

COMMUNE DE
COLLONGE-BELLERIVE

DIMANCHE 1ER AOÛT 2021

DÈS 18H

- Soupes, saucisses, frites, raclettes et assiettes valaisannes, servies par les sapeurs-pompiers
- Pâtisseries et cafés au stand du Collonge Basket Club
- Food Truck Siciliano de la plage de la Savonnière
- Food Truck de spécialités Thaï

20H

- Concert de la Fanfare de Collonge-Bellerive

21H45

- Lecture du pacte de 1291 par Madame Sandrine Bourgeois-Senges
- Allocution de Monsieur Philippe Thorens, Maire
- Hymne national Suisse

FEU D'ARTIFICE PYROMUSICAL

tiré par Sugyp SA

FEU DE JOIE

Animation musicale avec le trio «Imagine»

RÉGLEMENTATION SANITAIRE

La commune de Collonge-Bellerive a collaboré avec le service du médecin cantonal pour l'organisation de cette fête. Les conditions demandées par la Confédération et le canton pour une manifestation de plus de 1000 personnes sont :

>> Certificats COVID-19 munis d'un QR Code et d'une pièce d'identité - obligatoire - **<<** dès 16 ans, présentation d'un certificat COVID-19 valide et une pièce d'identité à l'entrée du site. Seuls les certificats officiels (papiers ou éléctroniques) seront acceptés.

Il est demandé aux personnes vulnérables de suivre les recommandations de l'OFSP et à toute personne de ne pas venir en cas de symptômes. L'événement repose sur la responsabilité collective et individuelle du public présent. Malgré les mesures prises, une contamination n'est jamais exclue.

Conseil : les centres de dépistage de test font face à une demande accrue cet été.
Pour qu'un certificat soit valable le 1er août, anticipez votre prise de rendez-vous :

Liens utiles - où prendre rendez-vous:
www.ge.ch/covid-19-se-faire-tester/faire-test-covid-19
www.onedoc.ch/fr/centre-de-depistage-covid/geneve

Rappel de la durée de validité des certificats:
pour les personnes vaccinées - 365 jours
pour les personnes guéries après infection au COVID-19 - 180 jours
suite à un test PCR négatif - 72 heures
suite à un test antigénique négatif par un professionnel - 48 heures

Certificat COVID
+ pièce d'identité
obligatoire
(16 ans et +)

Masque non-requis

COMMUNE DE
COLLONGE-BELLERIVE